

## MOTION 2 – REVENIR AUX FONDAMENTAUX DE CAP21

Nous sommes aujourd’hui à un tournant de notre histoire.

### Le constat

La séquence des élections présidentielles et législatives a révélé les failles de notre mode de fonctionnement et de gouvernance malgré la mobilisation de nos adhérents et délégués sur le terrain.

La décision de rallier François Hollande **avant le premier tour** de l’élection présidentielle, **sans vote formel de la coordination nationale et avec les réserves du bureau politique** a suscité beaucoup d’interrogations, incompréhensions, déceptions et a créé une **ligne de fracture** dans le mouvement alors que notre force tenait principalement dans la diversité de nos parcours et dans notre capacité de nous **rassembler** autour d’un projet et d’une charte de valeurs. Alors que nous n’avons eu cesse de condamner les reniements d’EELV au travers de leur accord avec le PS, nous avons finalement eu la même attitude pour tenter de négocier quelques maroquins.

Les critiques en direction de nos anciens partenaires (Modem, EELV) nous ont progressivement **isolés** tandis que notre ralliement au nouveau Président de la République et au PS ne nous a pas apporté les soutiens espérés pour les élections législatives.

En raison de ce positionnement peu clair et peu lisible, fluctuant, on nous a reproché « d’aller dans le sens du vent qui tourne », d’être des girouettes. Beaucoup ont renoncé à se présenter aux élections législatives malgré leur implantation locale, se retrouvant dans une impasse politique. Faute d’un nombre suffisant de candidats, nous avons donc conclu un accord financier avec le MEI pour espérer bénéficier du reversement des financements publics. Des adhérents nous ont quitté ou tardent à renouveler leur adhésion.

Nous faisons le constat de l’échec de cette stratégie illisible.

### Les orientations

#### 1- Revenir aux fondamentaux

Nous devons revenir aux **fondamentaux** politiques de notre mouvement et affirmer haut et fort que CAP21 est **un parti politique écologiste**, indépendant et autonome. Nous devons finaliser un **projet radical de transformation écologique** de notre société, débattu en février par la coordination nationale et définir les **chantiers prioritaires** à l’horizon 2015 qui devront nous préparer aux élections territoriales et municipales.

Cela n’exclut pas, dans le respect de l’intérêt général et de nos concitoyens, les alliances avec des partenaires sur la base d’accords programmatiques et électoraux

construits **dans la confiance et dans la durée et dans l'esprit de la constitution d'un pôle écolo-démocrate**. Nous ne sommes pas favorables à ce que CAP21 s'affirme désormais comme un parti de centre gauche (et pas plus de centre droit) qui serait ancré dans une majorité présidentielle, inféodé à un parti « de premier rang ». Nous souhaitons qu'il garde sa liberté de parole, ne s'enfermant pas dans une logique gauche/droite mais dans une logique de propositions.

## **2- Faire vivre la démocratie interne**

Nous avons collectivement voulu et adopté de nouveaux statuts. Les deux principales sensibilités se sont exprimées lors d'élections internes. Elles ont su ne pas s'enfermer dans une logique de courant afin de défendre l'intérêt général du mouvement. Les instances élues jusqu'à l'automne 2013 sont représentatives du parti et doivent donc être garantes de son fonctionnement démocratique par leur consultation régulière. Nous proposerons des compléments aux statuts lors d'un Congrès extraordinaire cet automne notamment pour que les décisions politiques importantes telles que celle qui a été prise pour les élections présidentielles soient obligatoirement soumises au vote des membres de la coordination nationale et pour faciliter la vie interne dans le respect d'une démocratie vivante et collégiale.

Motion présentée par :

Eric Delhaye, président délégué, délégué Picardie Champagne Ardenne,  
Georges Fandos, vice-Président, délégué Languedoc Roussillon  
Franck Parmentier, membre du bureau politique, trésorier national  
Bernadette Caillard-Humeau, vice-présidente  
Stéphanie Moreau, membre du bureau politique, déléguée Loire  
Armelle Leroy-Camplan, membre du bureau politique, déléguée Rhône-Alpes  
Jacqueline Joannon, déléguée Isère  
Philippe Le Pont, délégué Auvergne  
Laurent Pien, délégué Basse et Haute Normandie  
Frédérique Remond-Dubosc, secrétaire exécutive en charge de la communication  
Eliane Blanquier, déléguée adjointe Languedoc Roussillon  
Marc Paillard, membre de la coordination nationale, Pays de la Loire